

Dispositions relatives aux registrations des domaines

valables pour toutes les registrations des domaines et leurs options

Les dispositions concernant les abonnements de nos produits variant, le contrat conclu individuellement avec green.ch s'applique toujours. Les dispositions actuelles relatives à nos abonnements, à l'exception des promotions et accords spécifiques, sont les suivantes:

Registration d'un domaine:

Le client doit prendre note, lorsque d'un transfert une demande de confirmation va être envoyé au contact administratif qu'est défini chez le registre. Le client est responsable pour toute l'administration du domaine et doit faire le nécessaire pour éviter que le nom de la domaine sera ouvert au public pour une nouvelle registration.

Période de facturation & durée d'abonnement:

Durée d'abonnement minimale: 12/36/60/120 mois (dépendant à la période choisi)

Toutes les factures sont dues sans déduction dans les 30 jours à partir de la date de facturation. En cas de retard de paiement, des frais de rappel de CHF 25.- sont facturés.

Période de facturation:

La première facture contient 12/36/60/120 mois à partir de l'activation.

Les facturations suivantes ont lieu à l'avance, 30 jours avant le début de la nouvelle période d'abonnement. Les factures sont toujours générées pour 12/36/60/120 mois (dépendant à la période choisi).

Retard de paiement:

En cas de retard de paiement, la société est en droit de bloquer immédiatement l'accès. Si le service a été désactivé en raison d'un retard de paiement, le signal peut être réactivé sur demande écrite, après comptabilisation des paiements de factures en suspens, contre paiement des frais d'activation et de frais administratifs supplémentaires de CHF 40.-.

Fair use policy:

Les clients peuvent utiliser raisonnablement (fair use) les services dont l'utilisation et/ou l'étendue ne sont pas limitées par green.ch. Si une utilisation sollicitant excessivement la performance des systèmes et/ou des circuits de données est constatée, green.ch se réserve le droit de limiter ou de désactiver les services proposés. Les offres de téléchargement de musique, de vidéos et/ou d'images ainsi que toute autre offre faisant appel à d'importants volumes de données peuvent par exemple se traduire par une utilisation excessive.

Résiliation:

Après expiration de la durée d'abonnement minimale de 12/36/60/120 mois (dépendant à la période choisi), le délai de préavis est de 2 mois à la fin de la période d'abonnement. La résiliation doit être soumise par écrit et signée par lettre ou fax. En cas de résiliation avant expiration de la durée d'abonnement minimale ou à une date non convenue dans le contrat, tout remboursement est exclu. S'il n'est pas résilié, l'abonnement est reconduit tacitement pour une nouvelle période de 12/36/60/120 mois (dépendant à la période choisi). green.ch AG ne surveille pas activement si les services abonnés sont vraiment utilisés.

CGV de green.ch